



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme Investir pour la France : l'ANRU se réjouit des annonces du Premier Ministre

Michel Delebarre, ancien Ministre d'Etat et Président de l'ANRU, se réjouit de l'annonce faite mardi 9 juillet 2013 par le Premier Ministre et portant sur l'attribution de 5 milliards d'euros destinés à financer le nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

« Je vois dans cette décision la reconnaissance de l'engagement et de la mobilisation des élus, des partenaires institutionnels, du monde HLM, des acteurs de terrain et de l'ensemble des équipes de l'ANRU en faveur des habitants des 490 quartiers sur lesquels l'ANRU intervient », déclare Michel Delebarre.

Le Président de l'ANRU a salué personnellement l'action menée depuis plus d'un an par François Lamy, Ministre délégué chargé de la Ville, qui a contribué à enrichir la rénovation urbaine en l'intégrant davantage à l'ensemble des instances de la politique de la ville.

Les quartiers concernés par ce nouveau programme sont des territoires où mettre en œuvre la stratégie d'investissements d'avenir, telle que Jean-Marc Ayrault l'a détaillée hier et qui vise à :

- promouvoir un « développement urbain plus durable » pour améliorer au quotidien le cadre de vie de nos concitoyens, ceux qui en ont le plus besoin ;
- permettre une rénovation thermique des bâtiments, ce qui aura pour effet de diminuer les charges des locataires, en particulier celles des occupants des logements sociaux, tout en soutenant le secteur du bâtiment.

François Lamy a lui-même positionné le prochain programme comme un véritable investissement d'avenir valorisant le potentiel des jeunes habitants de ces quartiers.

S'agissant des investissements en faveur de la jeunesse, la priorité est de créer des emplois en favorisant l'implantation d'activités dans les quartiers et en accompagnant les initiatives entrepreneuriales.

Parallèlement, le Programme « Internats » évolue afin de renforcer les chances de chacun à l'école.

L'expérience et l'expertise de l'ANRU, reconnues lors de la mise en œuvre de la première phase de ce Programme, pourront ainsi profiter utilement au déploiement des internats de la réussite.

« Investir pour la France » implique de stimuler l'innovation sous toutes ses formes, de mettre à contribution tous ceux qui ont des idées novatrices, voire audacieuses, dans une logique d'investissement en gardant à l'esprit l'impérieuse obligation de « sérieux budgétaire », comme le Premier Ministre l'a rappelé.

A propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique. L'ANRU mène également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi. Dans le cadre du programme Investissements d'avenir, l'ANRU agit pour le développement des internats d'excellence et de la culture scientifique.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Tél. : 01 53 63 55 05

ebroge@anru.fr / lquericy@anru.fr

